



2024, la CFDT sollicite la direction pour définir un projet social pour l'établissement

En ce début d'année, la CFDT Framatome Saint-Marcel sollicite la direction de l'établissement afin de définir un agenda social pour l'année 2024 et ainsi coconstruire un projet pour notre établissement.

Les perspectives de développement de notre site sont nombreuses et les enjeux associés déterminants.

Du côté usines PCM, nous devons :

- Développer les programmes de standardisation et mise en œuvre de l'outil PLM
- Améliorer la performance et plus précisément la qualité (objectif de réduction du taux de fréquence de la Non-Qualité, de - 25 % par an)
- Transformer les usines pour garantir la capacité visée de 3,5 GWh/an tout en gardant la capacité de répondre aux besoins complémentaires de remplacement, des prototypes SMR, et de la défense

Et le besoin en renforcement des moyens techniques au sein de DTI reste très prégnant :

- Centre de calcul Bourgogne : poursuite du renforcement des équipes au-delà de la centaine de personnes déjà présentes, acquisition d'ESI et des codes Systus, mise en place des modules de formation...
- Consolidation des centres techniques, en France comme en Allemagne : soutien aux nombreux projets (Viviane, Nuward, essais FA3, corrosion sous contrainte, conception essais EPR1200...), remise en service de la boucle Kopra (d'Erlangen vers Le Creusot), soutien D&D...

La CFDT associera ses forces au bon déroulement de ces activités business mais souhaite les compléter et les soutenir en définissant un cahier de revendications sociales afin d'étoffer notre pacte social Framatome.

Voici les thèmes que nous souhaitons placer au cœur des discussions pour cette année.



Pénibilité et Compte Anticipé de Fin de Carrière

Une négociation centrale relative à la pénibilité doit s'ouvrir en 2024, nous demandons l'ouverture, en local, d'une négociation afin d'améliorer notre dispositif établissement CAFC.



Galons compétences, hiérarchie des rémunérations et polyvalence

Dans le cadre du déploiement de la nouvelle convention collective, la CFDT a signé un accord relatif aux parcours professionnels. Nous souhaitons négocier les modalités de déploiement de la démarche des galons pour les non-cadres et du respect de la hiérarchie des rémunération pour les cadres.

A cela, nous souhaitons associer une réflexion relative à la prise en compte de la polyvalence existante au sein des nos activités.



Prime collective

L'accord NAO 2024 prévoit une nouvelle fois la possibilité de négocier une prime collective établissement. La CFDT demande donc l'ouverture d'une négociation couvrant l'entièreté du périmètre de notre établissement, PCM, DTI et fonctions Corporate (CSP Paye, EIRA, SQA-F...).



Organisations diverses : parking, restauration, lieux de convivialité...

Les très nombreux recrutements passés et à venir conduisent à repenser certaines organisations annexes au business et notamment :

- Parking : définir des règles de stationnement selon que l'on est un salarié posté et selon l'éloignement de son bureau. Nous souhaitons pouvoir discuter du positionnement des badgeuses.
- Restauration : la saturation de la cantine et du réfectoire est effective, nous devons innover en créant de nouvelles possibilités d'accueil et des services différents (frigos connectés...). De plus, le site du Creusot doit également pouvoir disposer d'un service de restauration collective digne de ce nom.



La CFDT vous tiendra informé des avancées de ces sujets !



06.40.84.99.06



cfdtframatome.fr



CFDT FRAMATOME



cfdtframatome@gmail.com